



**le planning
familial**

le lien

Le journal des adhérent•e•s du Planning Familial 62

N°2

Février - Mars - Avril 2017

■ **Pages 2 & 3**

Dossier : Pour une prise en compte de la santé sexuelle des exilé•e•s

■ **Page 3**

Numéros & liens utiles

■ **Page 4**

Au fil de l'actu

Édito

“ **Les droits des femmes n'ont pas de frontières : toutes révoltées, toutes unies pour résister.**

Les militantes du Planning familial de Villeurbanne commencent par cette phrase leur 57e journal que nous avons beaucoup apprécié et dont nous nous inspirons pour cet éditorial.

Depuis 2014, en Turquie, Erdogan s'attaque aux droits des femmes et des minorités et applique une conception essentialiste du rôle des femmes. **Les violences faites aux femmes ont augmenté dans ce pays de 1400% entre 2002 et 2009.** Le 18 novembre 2016, un projet de loi visant à dépénaliser les viols des mineur•e•s a été voté en première lecture.....!!

2 millions de femmes aux Etats unis ont marché le 21 janvier 2017 pour défendre les droits des femmes et dénoncer l'arrivée au pouvoir de Donald Trump qui s'apprête à appliquer une idéologie violemment sexiste, LGBT-

phobe, xénophobe et raciste. Cette marche était reprise dans de nombreuses villes dans le monde.

Pour autant le 23 janvier dernier, **Donald Trump a réintroduit « la Global Gag Rule »**, une initiative datant de 1984 qui prive de financement fédéral toute ONG informant les femmes sur l'avortement à l'étranger.

Des femmes et des hommes sont obligé•e•s de quitter leur pays et vivent des parcours migratoires dangereux, difficiles et **des milliers d'exilé•e•s se retrouvent blo-**

qué.e.s dans le Nord-Pas de Calais dans des campements ou des camps de survie y tentant de rejoindre l'Angleterre. Le planning familial 62 a décidé d'apporter un soutien aux femmes exilées, c'est Armelle qui nous en parle dans ce n°2.

Si en France une petite victoire a été gagnée avec le vote de l'extension du délit d'entrave à l'IVG, nous savons combien sont fragiles toutes les victoires acquises pour l'égalité femmes/hommes et il faudra encore bien des 8 mars pour que les droits des femmes soient respectés partout dans le monde.

Dominique

Agenda

Mercredi 08 mars 2017

■ **Le café du mercredi**

De 8h30 à 9h30 au local du Planning. Se rencontrer, discuter, boire un café et prendre du temps pour soi. **Venez papoter avec nous autour d'un petit déjeuner.**

■ **Café discussion**

Au Centre Social Les Brebis à Mazingarbe de 14h30 à 16h. **C'est quoi être femme aujourd'hui ?** Mère ? Amante ? Cheffe de chantier ? Atelier ouvert à tout•e•s.

■ **Égalité des chances**

Rencontre intergénérationnelle à partir de 14h, Lycée Senez, Bd Darchicourt à Hénin Beaumont. Projection du reportage réalisé par Auchan « **L'entreprise et la femme** » suivi d'un échange en ateliers intergénérationnels.

■ **« Voir du pays »**

Ciné-débat au Cinéma les Étoiles, à 20h, à Bruay-la-Buissière. Le film de Delphine et Muriel Coulin porte un **regard féministe sur l'armée et ce qu'y vivent les femmes.** Nous prendrons ensuite le temps de débattre ensemble.

Vendredi 17 mars

■ **Assemblée Générale du Planning Familial 62**

De 18h à 20h au local du Planning. Chaque année, l'AG est l'occasion de nous rencontrer, partager, prendre le temps de trinquer pour nos projets et réfléchir ensemble aux moyens de mettre en place une dynamique de transformation sociale dans notre département.



A Calais - Photo La Voix du Nord

- Le Planning Familial, 60 ans d'histoire et après ...
- L'heure de la retraite n'a pas sonné
- Le Planning Familial dans le Pas de Calais
- Santé sexuelle :
 - Contraception
 - IVG avortement
 - IST infections sexuellement transmissibles
- Sexisme :
 - Lutte contre les inégalités hommes/femmes
 - Éducation à l'égalité filles/garçons
- Sexualité(s)
- Émancipation
- Violences sexuelles, conjugales, ...
- Femmes et migrations
- Éducation Populaire
 - Décoloniser l'imaginaire
 - Inventer le monde autrement
 - Se prendre en mains
- Les mouvements féministes

■ Pourquoi le PF 62 s'est senti concerné par la situation des femmes exilées ?

Parce que l'angle de la santé sexuelle n'était absolument pas pris en compte dans les réponses apportées aux personnes exilées, avec un déficit de prévention et des gros problèmes de prise en charge, notamment dans les dispositifs de droit commun (accès à l'IVG, accompagnement au niveau des violences).

■ Pourquoi les femmes émigrent ? Et quels sont leurs parcours ?

C'est suivant les pays dont elles sont originaires...

Il y a des femmes qui viennent de pays en guerre ou en grande instabilité politique. Comme les femmes érythréennes par exemple, les femmes syriennes. Il y a des populations qui sont discriminées dans leur pays. Et puis il y a aussi la pauvreté et l'absence de perspectives qui poussent à l'émigration comme par exemple pour les femmes éthiopiennes.

Il y a des femmes qui émigrent seules, et des femmes qui émigrent avec leur famille,

Armelle, chargée de mission du projet « Santé sexuelle des femmes exilées » au Planning Familial 62 a accepté de se prêter au jeu de l'interview. Elle nous explique la situation et ses enjeux.

leur mari. Là aussi ce ne sont pas les mêmes circonstances, ni les mêmes parcours sur la route de l'exil.

Après, en terme de violences, ce n'est pas parce des femmes sont en couple qu'elles ne vont pas vivre des violences, notamment sexuelles. Elles vivent parfois des violences conjugales.

Toutes les femmes ne sont pas victimes de violence mais on va dire que pour les femmes seules, les risques sont accrus, du fait qu'elles soient vues seules, et dans les représentations, perçues comme étant « sans protecteurs ». Cela les vulnérabilise. Il y a aussi des jeunes filles mineures.

En Libye, par exemple, il y a beaucoup de violences sexuelles. Les femmes le savent et elles prennent des précautions au départ, notamment en procédant à des injections de contraceptifs.

Je me souviens aussi d'une dame qui a émigré seule, avec 6 ou 7 enfants. A chaque fois qu'il fallait faire passer ses enfants, elle a subi des violences

POUR UNE PRISE EN COMPTE DE LA SANTÉ SEXUELLE DES EXILÉ•E•S



Femmes quittant Calais - Photo La Voix du Nord

sexuelles, par chaque passeur. Elle a payé le passage, et elle a du aussi payer de cette manière là le fait d'être aidée au passage pour ses enfants. Voilà. Ça c'est quelque chose qui existe malheureusement souvent.

Sur la route, par le fait de violences, mais aussi d'histoires d'amour en chemin – parce que ça, ça existe beaucoup également – ou de part la relation de couple qu'elles ont, les femmes peuvent être enceintes. Ce qui est vécue comme une bonne chose pour certaines, mais pas pour d'autres. Donc il y a cette histoire d'IVG qui peut être très compliquée suivant les pays dans lesquels elles se trouvent.

Les femmes rencontrent beaucoup de difficultés pendant leurs parcours. Des difficultés accrues, qui se superposent et qui se croisent pendant toute la route.

■ Quelle est leur situation dans la région ?

Il y a eu un mieux en terme de droit commun. Le fait que GSF* soit arrivé sur la partie médicale, je pense que cela a amélioré l'accompagnement pour l'IVG, les grossesses, la contraception.

Par contre, au niveau des violences, la situation s'améliore peu. Parce qu'il y a très peu de gens qui conscientisent.

Le démantèlement du camp de Calais a encore plus vulnérabilisé, précarisé les populations. Maintenant, les migrant•e•s sont davantage dis-

séminé•e•s et caché•e•s. On a très difficilement accès à eux-elles. Et c'est pareil pour les situations de violences. Les personnes qui ne se disaient pas victimes avant, je pense qu'elles ont encore plus de difficultés pour le faire maintenant. Il y a un retour en arrière là, en fait.

■ Aujourd'hui, quels sont les enjeux ?

C'est de travailler sur la sensibilisation auprès des bénévoles, auprès des volontaires, en matière de santé sexuelle. De travailler sur les repérages des violences, l'orientation, l'accompagnement ; la contraception, l'IVG, les IST, les mutilations sexuelles. C'est de créer un plaidoyer collectif aussi. D'implanter des groupes de réflexion sur le genre et la santé sexuelle, près des lieux de vie principaux des exilé•e•s. Pour que les bénévoles deviennent personnes ressources et puissent de manière autonome informer les exilé•e•s et les aider à faire reconnaître leurs droits.

Parce que le travail d'aide aux exilé•e•s, ça en passe aussi par la solidarité avec les personnes victimes de violences. La protection, la sécurisation sont aussi des besoins premiers.

* *Gynécologie Sans Frontières*

Numéros & liens utiles

■ **Planning Familial du 62**
03 21 28 43 25

■ **Adresse email**
armelle.walton@planningfamilial62.org

■ **Facebook : Calais Women Network**
<https://www.facebook.com/CalaisWomenNetwork/>

Au fil de l'actu...

8 mars
en grève



Le 8 mars, ce n'est pas la journée de LA femme, c'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

En France, les femmes sont toujours payées 26% de moins que les hommes. Comme si elles arrêtaient chaque jour d'être payées à 15h40.

Pour refuser le travail gratuit et exiger l'égalité professionnelle, le Planning Familial appelle à des arrêts de travail à 15h40 dans toute la France et sur tous les lieux de travail.

Agression de Théo

Communiqué de presse du Planning Familial

« Suite aux événements qui ont eu lieu à Aulnay-sous-Bois le 02 février 2017, et au traitement judiciaire, politique et médiatique dont ils font l'objet, la Fédération régionale Île de France du Mouvement français pour le Planning Familial tient, en tant qu'asso-

ciation féministe, à réaffirmer son soutien à toutes les personnes victimes de viol.

Un viol n'est pas un accident, un viol n'est pas une violence involontaire, un viol n'est pas le résultat d'une « pulsion » incontrôlée. C'est un acte de destruction. Des femmes, des enfants, des hommes, sont violé·e·s, par des hommes.

Le viol est utilisé comme arme de guerre, comme instrument de torture, pour contrôler les corps, pour réprimer les écarts à la norme hétérosexiste.

Le viol est l'expression d'un pouvoir qui revendique son impunité. Il vise à réassigner la personne qui en est victime à sa condition de dominée.

Tout acte de pénétration sexuelle (buccale, anale ou vaginale), de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte, menace ou surprise, est un viol (article 222-23 du Code Pénal en France).

Un viol est un crime. »

Pour se rendre au Planning Familial

Maison des associations
Michel Darras
45 rue François Gauthier
62300 Lens

03 21 28 43 25

contact@planningfamilial62.org

à 8mn à pied des gares
ferroviaire et routière

Délit d'entrave à l'IVG



La pétition sur internet a recueilli 76 827 signatures

Jeudi 16 février, la loi sur l'extension du délit d'entrave à l'IVG a été définitivement adoptée à l'Assemblée nationale. Dans le viseur de ce texte : des sites gérés par des militants anti-avortement divulguant, sous une apparente neutralité, des arguments afin de détourner les femmes de l'IVG. Ces sites, « ivg.net », « Écoute IVG », « testpositif.com », culpabilisent celles qui veulent avorter, voire les manipulent en donnant de fausses informations qui peuvent influencer leur choix. **A présent, les femmes s'estimant induites en erreur par des sites de désinformation sur internet pourront porter plainte contre ces derniers.**

Ce délit d'entrave vise explicitement les cas de tromperie intentionnelle. Créé par une loi de 1993, il ne sanctionnait, jusqu'à présent, que le fait d'empêcher ou de tenter d'empêcher une IVG en perturbant l'accès aux établissements ou en exerçant des menaces sur leur personnel ou les femmes concernées. Il s'étend donc désormais à toute action similaire sur le net.